



ETABLISSEMENT PUBLIC
DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES

Le Directeur

Madame Françoise GATEL
Sénatrice d'Ille et Vilaine
15, rue Vaugirard
75291 Paris CEDEX 06

Paris, le 24 février 2023

Madame la Sénatrice,

Par courrier en date du 27 janvier 2023, parvenu le 6 février à 2023 à la Caisse des Dépôts, vous alertez l'établissement sur le caractère jugé excluant de la nouvelle procédure d'authentification France Connect +, au vu des difficultés rencontrées par certains élus victimes de la fracture numérique.

Cette nouvelle procédure a été mise en œuvre le 06 octobre 2022 à la demande des pouvoirs publics.

Depuis, la loi 2018-771 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et la loi 2022-587 « visant à lutter contre la fraude au compte personnel de formation et à interdire le démarchage de ses titulaires » ont été votées afin de pallier certaines dérives constatées et pour sécuriser la plateforme et garantir la qualité du dispositif CPF, de l'offre de formation référencée et de protection des titulaires de comptes contre la fraude.

Le dispositif Mon compte élu étant adossé à la plateforme MCF, permet aux élus locaux de bénéficier de facto de ces mesures efficaces de protection de leurs droits à la formation.

Très concrètement, pour se connecter à Mon Compte Elu, l'authentification via France Connect+ s'appuie sur une application sécurisée d'identité numérique fournie par La Poste, unique solution actuellement qualifiée par l'ANSSI et notifiée auprès de l'Union européenne selon le règlement applicable à l'identité numérique.

Afin d'accompagner plus spécifiquement les élus, la CDC et La Poste ont mis en place un dispositif spécifique, avec un téléconseiller dédié, au numéro suivant : 09 69 39 02 77.

Par ailleurs, sont également accessibles :

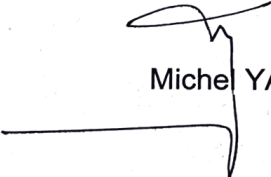
- En autonomie, accès en ligne : <https://lidentitenumérique.laposte.fr/>, avec smartphone et pièce d'identité ;

- En se rendant en bureau de poste : les conseillers en bureau de poste peuvent créer l'identité numérique en quelques minutes ;
- En prenant rendez-vous avec un facteur : lors de l'inscription en ligne sur <https://lidentitenumérique.laposte.fr/>, l'élu peut prendre rendez-vous avec un facteur qui se déplacera et pourra l'accompagner dans l'installation de l'identité numérique.

Cette bascule constitue une étape essentielle en matière de cybersécurité, en permettant de sécuriser les démarches des 19 millions d'utilisateurs de Mon Compte Formation. En outre, l'identité numérique La Poste est utile aux démarches réalisées pour l'accès à de nombreux autres services publics.

Enfin, nous prenons bonne note de votre retour concernant les difficultés liées au nom de naissance.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de mes respectueux hommages.



Michel YAHIEL

Copie :

Marie-Laure GADRAT – Directrice de cabinet du Directeur général Eric LOMBARD
Victor SCHMIDT – Chef de cabinet du Directeur général Eric LOMBARD